

Cercle de la Voile de Paris
1858

AVIS DE COURSE

Trophée Interclub Interséries Quillards CVP-YCIF

Grade : Sélective Ligue 5 B
Date : 7 mai 2017
Lieu : La Seine : Plan d'eau de MEULAN (Yvelines)
Autorité Organisatrice : CERCLE DE LA VOILE DE PARIS
Tél. : 01 34 74 04 80 – Fax. : 01 34 92 74 20

1. REGLES

- La régata sera régie par :
- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*,
 - 1.2 les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
 - 1.3 les règlements fédéraux.
 - 1.4 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à : tous les bateaux inscrits dans la table des ratings FFVoile en **Quillards Voile légère**. Ils courent en **Inter-série**, en un seul groupe.
- 3.2 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence FFVoile valide accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition, datant de moins d'un an, ou une licence « compétition » lorsque le certificat médical a été transmis à la FFVoile,
 - ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
 - en cas de contrôle, le certificat de jauge ou le certificat de mesure du bateau.

4. **DROITS A PAYER** - Les droits requis sont les suivants : 15 euros.

5. PROGRAMME

- 5.1 - **Inscription obligatoire** se fait en cliquant sur le lien internet suivant, pour remplir le formulaire, ou en remplissant le formulaire d'inscription papier, ci-joint, et en l'adressant par retour de mail, à Marie Thérèse Jourdas : marie.jourdas@free.fr, **au plus tard le jeudi 4 mai 2017.**

- 5.2 - **Confirmation des inscriptions** : Le dimanche **7 mai 2017 de 9H15 à 10H00** Bureau d'accueil du CVP Paris. L'Annexe aux Instructions de courses sera remise aux coureurs à ce moment.

- 5.3 - Jour de courses : **le 7 mai : Heure du 1^{er} signal d'avertissement à 11H.**

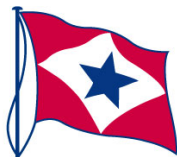
- 5.4 Remise des prix prévue le dimanche **après les courses.**

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes seront disponibles à la **confirmation des inscriptions** et affichées selon la Prescription Fédérale.

7. **LES PARCOURS** - Les parcours seront de type : parcours construits.

8. **CLASSEMENT** : 1 course devra être validée pour valider la compétition.
Classement **se fera, en temps compensé**, et selon la méthode « à minima ».



Cercle de la Voile de Paris 1858

9. **COMMUNICATION RADIO** - Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

10. **TROPHEE DECERNE** : voir Avenant n°1

11. **DECISION DE COURIR**

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

11. **COMPOSITION DU CORPS ARBITRAL** :

Président du Comité de Course :

René JEGOU

Président du Jury :

Hervé CHASTEL

12. **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

- Cercle de la Voile de Paris :

. Vice-Présidente en charge des Courses marie.jourdas@free.fr 06 80 63 86 54

➤ . Ou, le Commandant Paul SIMON, 30 quai Albert Glandaz 78130 Les Mureaux

☎ : 01 34 74 04 80

📠 : 01 34 92 74 20

💻 contact.cvp@laposte.net

➤ **Restauration** :

Petit déjeuner au club house le matin avant 10 heures

Déjeuner au self-service du club house le dimanche à partir de 12 h 30.

Réservation des déjeuners auprès du Commissaire Paul SIMON 01 34 74 04 80 ou par internet, ou lors de l'inscription.

Hébergement :

Le CVP dispose de cabines chauffées pour une ou plusieurs personnes (draps et couvertures sont fournis). S'il fait particulièrement froid, prévoir un duvet supplémentaire non fourni. Tarif pour une cabine 1 lit : 20 euros la nuit

Tarif pour une cabine 2 lits : 25 euros la nuit

Réservation auprès du Commissaire Paul SIMON 01 34 74 04 80

Hôtels :

LA CHAUMIERE 1bis, rue des Pléïades 78130 Les Mureaux tel : 33(0)1 34 74 72 50

Hôtel du FORT - 20, rue du Fort 78250 Meulan tel 33 (0)1 30 04 18 80

ACCES :

Parking à bateau et lieu de rendez-vous : A 13 sortie 8 direction Les Mureaux puis route de Verneuil. Au premier feu, entrer à gauche au cercle.

